

A pourvoir 2 postes de

**Agent d'installations sportives,
dont un poste logé - (h/f)**

Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux de la filière technique – Catégorie C

**Direction des sports - service équipements sportifs et sport de haut niveau
Direction générale adjointe des services à la population**

La direction des sports compte 243 équipements sportifs dont une quarantaine de gymnases répartis dans quatre secteurs de la ville.

MISSION

Sous l'autorité du chef de service et du responsable d'installations sportives de secteur du poste concerné, l'agent d'installations sportives assure l'accueil des publics, la surveillance, l'entretien des sites, et la première maintenance des équipements et matériels sportifs. Par sa présence renforcée, l'agent d'installation logé contribue à la sécurisation des installations et des personnes.

ACTIVITES

- Maintien de l'hygiène et de la propreté des installations, équipements, à l'intérieur et aux abords extérieurs (*nettoyage mécanisé des sols sportifs, salles spécialisées, vestiaires, sanitaires, espaces communs, grillage, voie d'accès, poubelles*).
- Garantie de l'ouverture de ces équipements.
- Surveillance des équipements avant et après leur utilisation par les usagers.
- Accueil de tous les publics (*plus particulièrement les clubs et établissements scolaires*).
- Rangement et manutention des matériels sportifs afin de permettre un nettoyage des locaux et une remise en ordre de la structure.
- Petite maintenance et travaux courants des locaux en lien avec les ateliers techniques.
- Apport régulier d'une logistique lors des différentes manifestations ou animations sportives sur tout le territoire de la ville.
- Contrôle de l'accès des utilisateurs aux structures et du respect du règlement intérieur.
- Veille à la sécurité des utilisateurs hors pratiques sportives.
- Transmission à la hiérarchie des informations relatives à la fréquentation par les utilisateurs, de l'état de l'équipement ainsi que des problèmes rencontrés.

PROFIL REQUIS ET COMPETENCES

- Être adjoint technique territorial (*expérience en collectivité territoriale sur des fonctions similaires souhaitée*).
- Nettoyer les installations et les locaux dans le respect des normes, utiliser les produits et les matériels d'entretien en tenant compte des spécificités des locaux et matériaux.
- Accueillir et surveiller les usagers tout en faisant appliquer le règlement intérieur et les consignes de sécurité.
- Evaluer et réaliser les réparations nécessaires de maintenance.
- Rendre compte des problèmes rencontrés.
- Appliquer les bases de la réglementation des établissements recevant du public.
- Se positionner face à des publics difficiles.
- Être autonome pour intervenir seul sur un équipement.
- Être titulaire du permis B.
- Formation aux premiers secours appréciée.

CONDITIONS D'EXERCICE LIEES AU POSTE

- Bonne condition physique.
- Amplitude horaire 7h00-23h00. Travail en soirée, le week-end selon un planning établi en fonction des nécessités de service.
- Contrainte de présence en contrepartie du logement
- Travail isolé de façon régulière, pouvant ponctuellement faire face à la gestion d'un public difficile
- Tenue de travail obligatoire: chaussures de sécurité, blouson, pantalon de travail.

Les candidatures comprenant lettre de motivation et C.V doivent être adressées

au plus tard le : - 1 SEP. 2017

à Monsieur le Maire de la Ville de Caen

Direction mutualisée des ressources humaines – 16 rue Rosa Parks – CS 52700 – 14027 CAEN cedex 9

Le directeur général des services



Christophe BELLEC